

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

LOCATION 2016 DES ALPAGES : PRET A USAGE

E X T R A I T

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Affiché le

SLOV

ID : 63821630037420160325201618-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/18

L'an deux mil seize, le vingt-cinq mars, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 15 mars 2016

PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS: GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), GONON Florence, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur BERARD Guy.

N'a pas pris part à la délibération : MIALON Delphine

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'une Association foncière Pastorale autorisée sur la Commune.

Les procédures administratives de création de l'AFP n'aboutiront pas avant l'été ou l'automne 2016. Ces délais remettent en cause la location 2016 des alpages qui, en règle générale, doit être décidée en début d'année.

Compte tenu de cette situation, sur proposition de la Chambre d'Agriculture de l'Isère,

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'accorder un prêt à usage gratuit des alpages communaux – sols, terres et prés – aux éleveurs locaux : Messieurs VENERA Christophe et MIALON Pierre domiciliés à MIZOËN,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à cet effet et l'autorise à signer le contrat de « prêt à usage » avec les intéressés.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

